



**Salon des Métiers d'Art et de Création de Cognac
Galerie Municipale – Relais de la Côte de Beauté
Saint-Georges de Didonne du 06 au 18 septembre 2022**

DOSSIER D'ACCUEIL EXPOSANTS

Organisateur du salon :

Association des Métiers d'Art et de Création de Cognac
53, rue d'Angoulême
16100 COGNAC
Site web : <http://www.metiersdartcognac.fr>
Mail: contact@metiersdartcognac.fr

Relations exposants :

Claire-Lise Boulch
Rue de la tour Blanche
17120 Talmont-sur-Gironde

TEL : 06 74 38 84 48
Mail : roseoutremer@gmail.com

Le salon :

Lieu :
Galerie d'Art Municipale
Centre culturel le Relais de la Côte de Beauté
136, bd de la Côte de beauté 17 110 Saint-Georges de Didonne
Parking gratuit à proximité.

Admissions :

Tout exposant doit être professionnel, artisan d'art ou artiste, en exercice et à jour de ses cotisations lors de l'exposition.

Toute demande est individuelle, sauf conditions spécifiées ci-après. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte pour l'inscription et sera notifié à l'intéressé.

Les revendeurs sont systématiquement refusés au Salon.

Conditions de participation :

Les produits présentés devront être en conformité avec la législation européenne.

Seules les œuvres réalisées par l'exposant pourront être exposées et devront correspondre au métier exercé.

Toute transgression à cette règle sera signalée aux organisateurs qui exigeront le retrait des objets, sans aucun recours ni dédommagement possible.

Les créateurs devront préciser la technique employée et leurs compétences dans le métier. La vente de bijoux est réservée aux créateurs qui l'auront clairement indiqué dans leur dossier.

Sélection des exposants :

Les candidatures seront reçues jusqu'au 08 juin 2022. Le comité de sélection se réunira fin juin et retiendra les demandes en fonction des critères de qualité, de savoir-faire et d'originalité. L'homogénéité du salon sera aussi prise en compte, afin qu'un maximum de corps de métiers soit représenté. Les décisions du jury seront sans appel.

Pour un désistement postérieur au 31 juillet 2022, la location du stand sera intégralement due, même en cas de relocation de l'espace par l'organisateur (sauf cas de force majeure défini par l'organisateur).

Configuration des stands :

12 stands de 6m² environ répartis dans 1 grande salle :

L'organisateur établit le plan du salon et effectue librement la répartition des emplacements, en tenant compte le plus possible des souhaits formulés par écrit par l'exposant et en ayant pour seule motivation l'intérêt de tous.

L'organisateur peut modifier l'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant sans que celui-ci ne puisse résilier unilatéralement son engagement de participation.

Chaque espace est loué sans mobilier. Possibilité de prêt de matériel tel que tables, chaises, cimaises et chaînes métalliques (prévoir ses propres crochets) dans la limite des quantités disponibles.

Merci d'inscrire vos souhaits de prêt de matériel sur la fiche technique jointe.

Horaires d'ouverture au public :

Tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h
Vernissage le jeudi 8 à 18 h30.
Entrée libre.

Montage et démontage :

Une présentation de stand harmonieuse et soignée est requise. La décoration est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. Elle doit respecter les règlements de sécurité édictés par les pouvoirs publics.

Si l'exposant n'a d'autre solution que d'utiliser des tissus pour recouvrir ses tables, ceux-ci doivent impérativement être unis et de couleur neutre, blanc, crème ou gris. L'organisateur se réserve le droit de faire supprimer ou modifier les installations qui nuiraient à l'aspect général du salon ou gêneraient les exposants voisins.

Les exposants seront sollicités pour le rangement des tables, chaises et grilles.

- Montage : le lundi 5 septembre à partir de 14h
- Démontage : dimanche 18 septembre de 18h30 à 21h 30.

Prestation organisateur :

L'association prévoit la communication suivante :

- * Annonce sur la page Facebook de l'association.
- * Affichage extérieure 3m x 1,70 m
- * Distribution d'affiches de flyers et de dépliants
- * Envoi d'invitations
- * Chevalet positionné sur le passage des voitures

Prix des stands :

Plusieurs tarifs vous sont proposés :

- * 110€ sans permanence
- * 70€ avec 2 permanences
- * 50€ avec 3 permanences

Aucun exposant ne sera accepté sur le Salon s'il ne s'est pas préalablement acquitté de ses frais de participation.

Afin de mettre en relation directement le créateur et le public, nous vous invitons à faire des permanences. 2 permanenciers par jour sont nécessaires, nous vous proposerons un doodle pour le réaliser avec vos souhaits.

Nettoyage :

Chaque exposant est responsable de la propreté de l'exposition.

Conditions de paiement :

La réservation sera ferme à réception du règlement, Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Association des métiers d'art et de création de Cognac » ; une facture globale vous sera remise lors du salon.

Exposition à thème « origines »

Tous les exposants qui ont participé à l'exposition à thème de 2021 proposeront leur œuvre et les exposants nouveaux sont invités à y participer également s'ils le souhaitent.

Il s'agira de créer une œuvre sur le thème et un petit texte pour l'accompagner (nom du créateur, matériaux et techniques utilisés, et brève démarche artistique)

Hébergement :

Si vous souhaitez louer un hébergement à plusieurs, contactez-nous. Nous vous mettrons en relation avec les autres exposants intéressés.

Prises de vue :

L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'organisateur à réaliser des photographies sur les produits présentés et à utiliser librement ces images sur tous supports dans le cadre de cet événement.

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, modifié en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à l'association MÉTIERS d'ART et de CRÉATION de COGNAC.

Pièces à joindre :

Toute demande de participation doit être accompagnée :

* D'un dossier de photos représentatives des pièces que vous souhaitez exposer indiquant les matériaux et techniques utilisés, une fourchette de prix, une photo de stand ainsi que tous renseignements que vous souhaitez apporter pour permettre au comité de sélection de mieux imaginer votre travail et vos créations.

* De vos derniers justificatifs URSSAF, Chambre de Métiers ou Maison des Artistes.

* De votre règlement en fonction de votre choix de permanence

* De votre attestation d'assurance professionnelle à jour.

* Du dossier de candidature exposant rempli.

Le dossier complet doit être adressé par courrier à :

Claire lise Boulch
Rue de la tour blanche
17 120 Talmont-sur-Gironde

Tél .06 74 38 84 48 Mail : roseoutremer@gmail.com (pour les photos)

Certification de prise de connaissance du Dossier d'Accueil Exposants :

Je soussigné, Nom :

Prénom :

Atelier :

Certifie avoir pris connaissance du dossier d'accueil exposants et accepte de participer au Salon des Métiers d'Art de Saint-Georges de Didonne dans les termes d'organisation ci-dessus exposés.

Date et signature précédés de la mention « Lu et approuvé ».



**Salon des Métiers d'Art et de Création de Cognac
Galerie d'Art Municipale - Relais de la Côte de Beauté
Saint-Georges de Didonne du 06 au 18 septembre 2022**

DOSSIER DE CANDIDATURE EXPOSANTS

RAISON SOCIALE

ACTIVITE :

NOM

PRENOM

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE

TELEPHONE :

MAIL:

..

SITE INTERNET :

STATUT :

N° SIRET

N° REPERTOIRE DES METIERS, MAISON DES ARTISTES OU URSSAF :

ADHERENT AAF : OUI – NON N° :

DATE : SIGNATURE :

Fiche à remplir et à retourner avec le dossier complet à :
Claire Lise Boulch Rue de la tour Blanche 17 120 Talmont –sur –Gironde

